

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 novembre 2013

## **CONSEIL DE PARIS**

**Conseil Municipal**

**Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 12 et 13 novembre 2013**

**2013 DJS 465** Attribution de la dénomination Wangari Maathai au centre d'animation Saint-Blaise (20e).

**Mme Isabelle GACHET, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux du 10 septembre 2013 ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2013, par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination «Wangari Maathai» au centre d'animation Saint-Blaise (20e) ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 4 novembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Isabelle GACHET, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

La dénomination «Wangari Maathai» est attribuée au centre d'animation Saint-Blaise (20e).